

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
17/05/2024

Date d'affichage
24/05/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 17

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 22 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : JOUAUX Laëtitia, ROCHELLE Stéphane, BERTAUX Delphine

ABSENTS : Néant

POUVOIR : BERTAUX Delphine donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°09-05-2024 Avis municipal sur le PLUi de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a été destinataire du projet de PLUi de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique.

Ce projet de PLUi, arrêté par le conseil communautaire le 29 février dernier et transmis à la commune de Bazouges la Pérouse le 04 mars dernier dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées peut faire l'objet d'un avis municipal dans un délais de trois mois à compter de la réception du dossier, soit jusqu'au 04 juin.

Monsieur le Maire rappelle que les éléments de ce projet de PLUi ont été transmis au conseil municipal début mars.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

Donne un avis favorable à projet de PLUi de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ